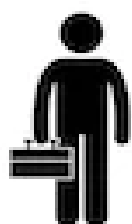


# Consignes Interventions de prestataires / Entreprises Extérieures



Pour continuer à assurer vos missions pendant cette période de lutte contre le Coronavirus, vous protéger et protéger les autres, vous devez suivre ces recommandations :

## Préparation de l'intervention :



- Préparez en amont l'intervention en limitant les déplacements de l'intervenant sur site (photos/plans/croquis)
- Veillez à la mise en place d'un plan de prévention en cas de travaux dangereux (travaux en hauteur/ électrique / produits chimiques ...) ou générant des points chauds (découpe / soudure / chalumeau...) **se rapprocher de l'assistant de prévention**
- Organiser l'intervention en dehors de la présence de personnels dans les locaux concernés
- Communiquez les règles de prévention COVID (port du masque / aération / désinfection après intervention/ gestion des déchets)

## Procédure Locaux :

- Je définie une zone de rendez-vous sécurisée, j'indique en amont à mon interlocuteur que le port d'un masque est obligatoire (je le mets à disposition le cas échéant)
- Je m'assure que le lieux d'intervention est libre d'occupants et aéré.
- Je vérifie l'intervention et la désinfection à distance.



## Bonnes pratiques :



- Ne partagez pas vos équipements ou désinfectez-les
- Faites respecter ces consignes pour les interventions internes et externes.



Lavez-vous les mains très régulièrement ou utilisez du Gel HydroAlcoolique.